



PANEL N°9

La chaîne pénale et les juridictions spécialisées

DESCRIPTION DU PANEL

MODERATEUR : Dr Mahaman LAOUALI DAN-DAH (**Niger**), Directeur Général, Bureau d'études Niger Horizons et DR.Rachidatou ILLA MAIKASSOUA (**Niger**), Commissaire nationale des droits humains au CNDH.

Ce panel vise à faire un état des lieux sur des mécanismes normatifs et institutionnels existants au Sahel pour lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. Les panelistes vont dresser le bilan du traitement judiciaire des faits terroristes tout en soulignant les points forts et des faiblesses des mécanismes en place et vont enfin essayer de suggérer un train d'action à faire pour améliorer la chaîne pénale spécialisée dans la lutte contre le terrorisme au niveau de chaque Etat concerné et au niveau de la sous- région du Sahel.

Chaque panéliste va essayer de traiter de manière succincte les trois (3) thèmes de ce panel dans un ordre chronologique ci-haut indiqué. Les Panélistes sont les suivants :

1. Mr.Adam Adjji, Juge au 1er Cabinet du pôle judiciaire spécialisé antiterroriste au TGI/ HC de Niamey.
2. Colonel Alphi BIRAMA(**Mali**), Directeur du Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace sahel-Saharien Modibo GOITA(CARESS) de l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE(EMP-ABB).
3. Mr. Sarambé COULIBALY(**Mali**), Magistrat, Doyen des Juges d'instruction, PJS Bamako.
4. Mr. Idrissa SAKO (**Burkina Faso**), Substitut du Procureur du Faso près le tribunal d'instance Ouaga II, Juge au Pôle judiciaire spécialisé antiterroriste du Burkina Faso.

THEME N°1 : Présentation de l'architecture des chaînes pénales dans le traitement des phénomènes à caractère terroriste

Chaque panéliste fera une étude critique des structures judiciaires spécialisées existantes dans la sous-région, tout en indiquant des cadres normatifs et institutionnels existants. Les panélistes vont également s' appesantir sur les aspects de l' implication des Forces de Défense et de Sécurité et ainsi démontrer si des règles élémentaires de respect des droits humains sont observées lors du processus de capture ou d' arrestation, de détention, de traitement judiciaire et de jugement.

THEME N°2 : Forces et faiblesses des chaînes pénales dans le traitement judiciaires des faits terroristes

A partir d' une analyse approfondie de l' architecture des chaînes pénales de traitement judiciaire terroriste, chaque panéliste va présenter d' une façon détaillée des points forts et des points faibles des systèmes judiciaires spécialisés existants dans la sous-région, tout en indiquant les forces et faiblesses du cadre légal et institutionnel, les défis dans la poursuite des infractions terroristes, et démontrer des insuffisances des moyens mis en place pour la mise en œuvre des politiques pénales dans le domaine et l'inadéquation des structures répressives dans la sous-région.



THEME N°3 : Les pistes d'amélioration pour l'avenir

Dans le développement de sa présentation, chaque Panéliste doit proposer des pistes d'améliorations pour améliorer au mieux le traitement des infractions liées au terrorisme et à la criminalité transnationale organisée dans un objectif de garantir un procès équitable. Cela doit passer par une synergie d'actions de plusieurs acteurs, en l'occurrence ceux de la coopération judiciaire et de l'entraide pénale au niveau interne, régional et internationale et le renforcement des moyens humains et matériels affectés principalement à la chaîne judiciaire dans le processus de traitement des infractions liées au terrorisme.